

VIE DU VILLAGE

Nous ont quittés : CHAO NUNEZ Manuel, VIDAL Gaston, VIDAL Raymonde,

Sincères condoléances à toute leur famille et à leurs proches.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés,

Mme et M. Charrier Xavier, Mme et M. Audubert Nicolas,

Mme et M. Charlat Mathieu, Mme et M. Maillard Sylvain.

ainsi qu'aux jeunes parents, M. Taisson et Mme Blouet, parents de Noah.

Bienvenue à tous ceux qui sont arrivés dans la commune.

► **Permanence du Maire** ou d'un adjoint : le mardi de 15 à 19 heures.

► **Recensement** : il aura lieu du 21/01/2010 au 20/02/2010. Merci de recevoir Madame Bernadette Nastorg pour recueillir les informations.

► Une réflexion sur le **transport à la demande**, existant déjà dans certains cantons et communes, se met en place au sein de la Communauté de Communes pour les habitants de notre canton. Vous serez tous concertés courant 2010 par le biais d'une enquête qui vous permettra d'émettre vos souhaits.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

► **Comité des Fêtes** vous fait part des animations à venir :

Le 6 mars : Pescajoues Le 9 mai : Grillades

Le 31 juillet : Marché Fermier Nocturne

Les 9 et 10 octobre 2010 : Fête de Glanes

Tous nos remerciements aux entreprises Bex, Audubert, Chaylac et Colas pour leur participation.

► **La Cuvée d'Or** a participé au Téléthon en donnant une somme de 100 euros, prélevée sur la recette du loto du 12 décembre 2009.

► **L'Association Palabres**

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2010. Nous remercions le conseil municipal de son soutien sans lequel nous aurions des difficultés à fonctionner.

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de notre association aura lieu le 23 février à 20h30 chez Dominique FRAPPART, Place de la Combe (05.65.10.92.73). Nous y ferons le bilan 2009 et nous évoquerons le projet un peu particulier de la fête de Noël 2010. Son éventuelle réalisation nécessitera un peu d'aide !! Aussi, si cela vous tente..., nous vous invitons à participer à cette assemblée.

Nous serons également présents au Marché Festif avec les meilleures crêpes de la Place de la Combe !!! A très bientôt.

► **Art'zimut** : le 9 août dernier, la pluie a dissuadé les habitants de participer à la visite du village et au pique-nique.

► **Téléthon** : Merci aux participants Glanois et aux vigneronns qui ont offert 500 bouteilles de vin primeur. Nous remercions également Sandrine Durand (Quercy) pour la réalisation du blason communal.

Commune de GLANES

Bulletin Municipal n°4

Janvier 2010

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent
une Bonne et Heureuse Année 2010.

Finances

Le compte administratif 2009 sera clôturé au mois de mars; aucune prévision de dépenses n'a été dépassée.

Des recettes supplémentaires ont été comptabilisées; elles nous permettront de réaliser le budget primitif plus sereinement.

Voirie, éclairage et travaux publics

Le SICTOM ne voulant plus emprunter la Rue de la Mairie (trop dangereuse), les poubelles ont été déplacées provisoirement sur le parking de la mairie en attendant la remise en état de la route.

Cérémonies, Anciens combattants

Le 25 octobre 2009, une plaque commémorative en l'honneur des anciens d'Algérie a été posée près de l'église.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette inauguration.

Urbanisme, permis de construire

A notre regret, un permis de construire a été refusé par la DDEA pour la rénovation d'une grange dans le bourg. L'achat n'a pas été concrétisé.

S.M.I.V.U.

Un employé du SMIVU effectue partiellement le remplacement pendant le congé maladie de Didier Frégeac, un jour par semaine, pour les tâches les plus urgentes.

Assainissement, eau

La commission a décidé de superviser directement les travaux pour réduire les dépenses. Des devis ont été demandés par rapport à un cahier des charges que nous avons rédigé pour les travaux les plus urgents afin de pouvoir bénéficier de la subvention promise par le Conseil Général. Nous avons choisi l'entreprise Audubert TP qui a été la moins disante.

Les travaux de raccordement situés à Lassole pour trois maisons, « Rue des Poujols » pour cinq maisons et celui de trois maisons individuelles commenceront au printemps.

Pour 2009, les factures d'eau et d'assainissement ont été calculées sur une période de 11 mois (absence de l'employé communal). Le mois restant sera reporté sur 2010.

Cœur de village

Une plaque en fonte d'égoût a été dérobée; une plainte a été déposée.

Bâtiments communaux

Un des logements de l'école est à louer (3 chambres, salon, salle à manger). Le loyer mensuel est de 391,25€.

Aide sociale, Centre Communal d'Action Sociale et Maison d'Accueil

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a offert une boîte de chocolats aux personnes de plus de 75 ans de notre commune.

Actuellement, la Maison d'Accueil compte 24 pensionnaires. Grâce au Centre Social Doisneau, l'animatrice Marie-Christine Berton, du Service Animation Seniors, intervient depuis octobre pour des après-midi "jeux". Les résidents sont ravis de sa présence et participent de plus en plus.

D'autres animations ont eu lieu : saynètes présentées par des enfants de la compagnie des Moussaillons, une « promenade espagnole » avec la chanteuse Hélène Adam, le goûter de Noël et dernièrement le partage de la galette des rois.

Des demandes de subventions pour les travaux de mises aux normes ont été sollicitées auprès de la DDASS et de la Communauté de Communes.

Divers achats pour le fonctionnement de la Maison (litterie, vaisselle, linge...) ont été réalisés.

Une pensée pour Mme Valette, notre résidente décédée le 4/08/09.

Carrière

Deux réunions avec la COLAS ont eu lieu en septembre et en décembre pour le suivi environnemental de la carrière : tirs de mine, émissions sonores, émissions de poussières, surveillance de l'eau et la sécurité.

Les résultats s'avèrent en dessous des seuils légaux.

Des relevés sismographiques plus fréquents ont été demandés.

Site INTERNET et Communication (glanes.fr)

9.302 internautes sont venus visiter notre site en 2009.

S.I.C.T.O.M. Petit Quiz sur le tri : J'ai compris, je trie ! (feuille jointe)

Le taux de TVA qui affecte les prestations de collecte et de traitement est de 5,50% au lieu de 19,60% quand il y a recyclage des déchets.

Par rapport au rendement des produits recyclés, une aide financière « ECO-EMBALLAGE » de 116€/T (2010) est appliquée, le montant de cette aide est déduit des taxes payées par les contribuables (d'où l'intérêt d'augmenter nos performances de tri).

La tonne de déchets triés est passée de 98€ en 2008 à 53€ en 2009, baisse due à un système de facturation qui comporte un bonus/malus.

La quantité de refus doit être diminuée car le coût de ces déchets revient à 243 €/T. Les déchets enfouis ou incinérés sont soumis à une taxe TGAP de 15€/T pour 2010 et de 40€/T pour les années à venir.

Notre commune s'est faite "montrer du doigt" pour avoir été mal notée lors de contrôles du SICTOM.

► **Respectons les consignes de tri**

► **Ne polluons pas les bacs de recyclables par des ordures ménagères. Sachez qu'une petite quantité d'ordures ménagères peut entraîner le refus d'une benne de camion ! (rappel : les déchets refusés coûtent 243€/T...)**

► **Mettons les emballages alimentaires en verre dans les Recup-Verre. Les autres types de verre (vaisselle, vitres, miroirs ...) sont à évacuer vers les déchetteries.**

SOYONS RESPONSABLES ET CITOYENS...c'est l'affaire de tous...